

PRIX D'ABONNEMENT
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
Edition Semi-Quotidienne, 12 mois.....\$3.00

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES

Par ligne
Edition Semi-Quotidienne, premiere
Insertion, 1re fois.....\$0.75

NO. 10 RUE CRAIC.

Fenilleton du "Constitutionnel"

MADAME DE TREVES.

III

Après une seconde d'effusion il tira de sa poche une ardoise de la grandeur d'une feuille d'agenda, un crayon, et d'une longue écriture très lisible quoiqu'irrégulière...

Vous avez encore pleuré... — Que se passe-t-il donc et pourquoi vous fait-on souffrir?

Ensuite il plaça l'ardoise sous les yeux de Mme de Trèves.

A travers ses sanglots Léonide balbutia: — J'ai été humilié, basoqué, ridiculisé, comme toujours...

Le muet serra les poings avec rage.

La jeune femme poursuivit d'une voix brisée: — Ou me déteste dans cette maison et on prend à tâche de me le prouver sans cesse...

— Tout le monde me méprise, lui aussi, lui surtout, dont les paroles brutales, dont les sarcasmes, dont les moqueries viennent à chaque instant me frapper en plein cœur...

— Oh le mariage, ce mariage maudit, pour quoi donc l'avez-vous exigé, mamère? — C'était pour moi, selon vous, un grand honneur de devenir baronne de Trèves...

— Et tant de fois et ne connaissant rien de la vie, j'ai épousé Max par obéissance... Il prétendait m'aimer... il le disait d'une voix douce et tendre... je pouvais-je refuser de le croire? — Il mentait cependant, il mentait avec impudence, ce gentleman si fier de son nom...

— Ce qu'il aimait, ce n'était pas moi, mais les millions de ma dot... — Une fois ces millions dans ses mains, la femme qui les apportait n'existait plus pour lui... — Oh! ma mère, Dieu a bien fait de vous rappeler à lui... au moins vous ne voyez pas ma souffrance...

Léonide echa sa figure dans ses mains et ses sanglots éclatèrent de nouveau.

Le muet avait tout à tour tremblé d'émotion et pâli de colère.

Pour la seconde fois il prit les mains de la jeune femme, tandis que son regard de bon chien fidèle lui disait avec éloquent silence: — Courage et résignation... — Je suis à vous, moi... Je veillerai sur vous.

Mme de Trèves le comprit et répliqua: — Oui, tu m'aimes, mon vieil ami... tu m'aimes de toute ton âme, je le sais et j'en suis reconnaissante, mais tu ne peux rien pour moi...

Un hochement de tête fut la seule réponse de muet.

Ce hochement de tête signifiait clairement: — Qui sait?

Léonide poursuivit: — Maintenant, mon vieil Jacques, laissez-moi... M. de Trèves m'attend... un retard servirait de prétexte à de nouvelles insultes... — Tu viens avec nous?

Le muet fit un signe affirmatif.

— Eh! bien, va... Jacques Habert sortit.

La jeune femme s'occupa rapidement de quelques modifications qu'il venait d'apporter à sa toilette du matin.

Nous devons expliquer brièvement à nos lecteurs l'extrême familiarité et l'attachement tout paternel d'une part, quasi filial de l'autre, qui régnaient entre le vieil serviteur et sa jeune maîtresse.

Jacques Habert, muet de naissance était le mari de la nourrice de Léonide.

Lorsque Mme Desfontaines, femme du riche banquier de ce nom, mit au monde sa fille unique, l'accouchement fut difficile; — le médecin défendit à la mère d'allaiter son enfant, et enjoignit de se procurer sans retard une nourrice.

Monsieur Desfontaines possédait des propriétés assez considérables en Franche-Comté, entre autres, aux environs de Vesoul, un château où il passait chaque année quelques semaines à l'époque de la chasse, et où il faisait en petit élevage des chevaux de sang sous la direction de Jacques Habert, fils du premier piqueur de son père, et fort expérimenté en matière hippique.

La jeune femme de Jacques venait d'accoucher d'un petit garçon dans la Haute-Saône, au moment où Léonide naissait à Meudon.

Le banquier songea immédiatement à Marianne Habert.

Il écrivit à Jacques d'arriver au plus vite avec sa femme qui serait nourrice de la petite fille, tandis que lui-même prendrait la surveillance des écuries.

Jacques aurait mieux aimé rester au château où il avait passé toute sa vie et où ses occupations lui plaisaient, mais il n'hésita point et partit avec Marianne pour la propriété de Meudon où se trouvait Mme Desfontaines.

Léonide grandit.

Jacques Habert l'aimait comme si elle était sa fille, et l'enfant rendait à elle

père nourricier toute la tendresse qu'il avait pour elle.

M. Desfontaines mourut, laissant une fortune considérable.

Sa veuve abandonnant l'hôtel de Paris, se fixa presque complètement à Meudon où Jacques Habert devint un sorte de majordome, s'occupant non-seulement des écuries mais de toute la maison, et malgré son infirmité s'acquittant de cette tâche avec un succès complet.

Deux profonds chagrins apportèrent coup sur coup leur amortissement dans la vie calme du brave homme.

Marianne mourut et son fils ne lui survécut que quelques mois.

Jacques, égaré sous ce double choc, crut d'abord qu'il allait perdre la raison en se voyant seul au monde, puis, peu à peu, il prit le dessus, concentra toutes ses affections sur Léonide, et littéralement ne vécut plus que pour elle.

Nous savons déjà que cette tendresse ne s'adressait point à une ingrate.

Quand il fut question de marier la jeune fille, Jacques sentit son cœur se serrer.

Il devint sombre et sa tristesse se peignit sur son visage.

Léonide voulut savoir la cause de ce changement.

— D'où vient ton chagrin? — Jacques écrivit sur son ardoise: — Vous vous mariez... Vous allez vous éloigner d'ici... Je ne vous verrai plus... J'en mourrai...

Et le pauvre homme se mit à pleurer.

Ce dévouement si naïf et si complet, cette immense affection, touchèrent profondément Léonide.

— Rassure-toi, mon bon Jacques — dit elle — quoi qu'il arrive nous ne nous quitterons pas...

— Jamais? — écrivit le muet.

— Jamais... Je te le jure!

Un jour de joie passa dans les prunelles du père nourricier et pour la première fois depuis la mort de sa femme et de son fils, il se sentit presque heureux.

Léonide le tint parole.

Mme veuve Desfontaines, en donnant quatre millions de dot à sa fille, doubla elle accordait la main au bon Max de Trèves, mit pour condition au mariage que Jacques Habert ne quitterait pas la maison de ses jeunes époux, et cette clause fut insérée au contrat.

L'union conjugale, Jacques suivit Léonide à la Meule, où il devint une espèce de factotum, indépendant des autres domestiques, faisant à peu près ce qu'il voulait, et néanmoins se rendant utile de cent manières, faisant les hommes d'écurie, conduisant le gros des jeunes chevaux de selle et d'attelage.

Grâce à lui les équipages de Max étaient remarquables, pour leur correction irréprochable les jours de courses à Chautilly.

Au moment où commença ce récit Jacques Habert était un homme de cinquante-deux ans, robuste, vigoureux, mais paraissant beaucoup plus âgé.

Ses cheveux déjà gris formaient une couronne moquée autour de son front dégarni.

Les favoris réglementaires encadraient son visage expressif, bronzé comme celui d'un Africain, et rayé de mille petites rides.

Ses yeux restaient jeunes, et le regard offrait une incomparable vivacité.

De taille moyenne et taillé en force, Jacques Habert avait la tournure d'un vieux soldat.

Il ne portait point la livrée comme les autres domestiques du baron, mais un costume en drap vert sombre, aux boutons armoriés, qui ressemblait à l'uniforme des gardes-ohasses.

Jacques possédait une intelligence au dessus de la moyenne, un sens très droit, et son extrême tendresse pour Léonide le rendait clairvoyant.

Il lui fallut peu de temps pour comprendre que le baron de Trèves avait fait un mariage d'argent et non d'amour, et se consola comme un homme sage.

Il vit, il entendit bien de choses, il en devina d'autres, et de tout cela résulta pour lui la conviction que, dans sa tendresse maternelle aveugle, Mme Desfontaines avait fait le malheur de sa fille en voulant lui donner, ou plutôt lui acheter un mari noble et titré.

Ce fut pour Jacques une immense douleur.

— C'est un mauvais gars, ce baron Max — pensait-il — Un peu plus tôt ou un peu plus tard, Léonide versera toutes les larmes de ses yeux.

Ses pressentiments ne le trompaient pas, il en eut bien vite la preuve et partagea les souffrances de la jeune femme.

La nouvelle bronne n'avait point de secret pour son père nourricier.

Questionnée par lui, elle ne put retenir ses larmes et elle lui avoua son martyre.

(A Continuer)

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD

MARCHANDS-TAILLEURS

No. 49

RUE DU PLATON

Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.)

TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités.

Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD,

Marchands-Tailleurs Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.



CHEMIN DE FER DU NORD.

A PARTIR DE

JEUDI, 1er JUIN, 1882

Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mixte, Maille, Expr's, Eclair. Rows: Départ d'Hoche-laga pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hoche-laga, Arrivée à Hoche-laga, etc.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hoche-laga.

En connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau General, 13 Places d'Armes.

BUREAU DES BILLETS:

13 PLACES D'ARMES, } MONTREAL. 202 RUE ST. JACQUES, }

VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA

L. A. SENECAI, Surintendant Génl. Trois-Rivières, 1er juin 1882.

AUX PETITS CAPITALISTES

POSSÉSSEURS D'EPARGNES.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL.

Dans une affaire essentiellement Française, mais ayant son siège et son exploitation dans la ville de New-York.

Revenu annuel assuré: 20 p. c. ou \$5.00 pour chaque part de \$25.00.

Cinq cents parts, seulement

COMMERCE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 25 Septembre 1882

FAVINE.

Farine de Blé, de la camp. \$ c \$ par 100..... 3 00 à 3 20

Farine d'avoine..... 2 40 à 2 60

Farine de Blé d'Inde..... 2 00 à 2 25

Sarrasin..... 2 00 à 2 20

VIANDES

Bœuf à la livre..... 0 00 à 0 13

Lard..... 0 10 à 0 12

Mouton au quartier..... 0 50 à 1 0

Agneau..... 0 75 à 0 80

Veu à la livre..... 0 00 à 0 0

Lard frais à la livre..... 0 12 à 0 14

Bœuf..... 8 00 à 9 00

Patates par minot..... 0 60 à 0 90

Patates nouvelles..... 0 00 à 0 90

Sucre d'étable à la livre..... 0 9 à 1 10

Strop d'étable au gallon..... 0 80 à 1 00

Miel à la livre..... 0 10 à 0 15

Œufs frais à la douzaine..... 0 15 à 0 20

Beurre frais à la livre..... 0 22 à 0 25

Beurre salé..... 18 à 20

Saindoux..... 0 00 à 0 13

Fromage..... 0 15 à 0 17

Lin..... 0 02 à 0 00

GRAINS

Ble par minot..... 1 20 à 1 50

Ble vert au boisseau..... 1 20 à 1 50

Orge..... 0 50 à 0 90

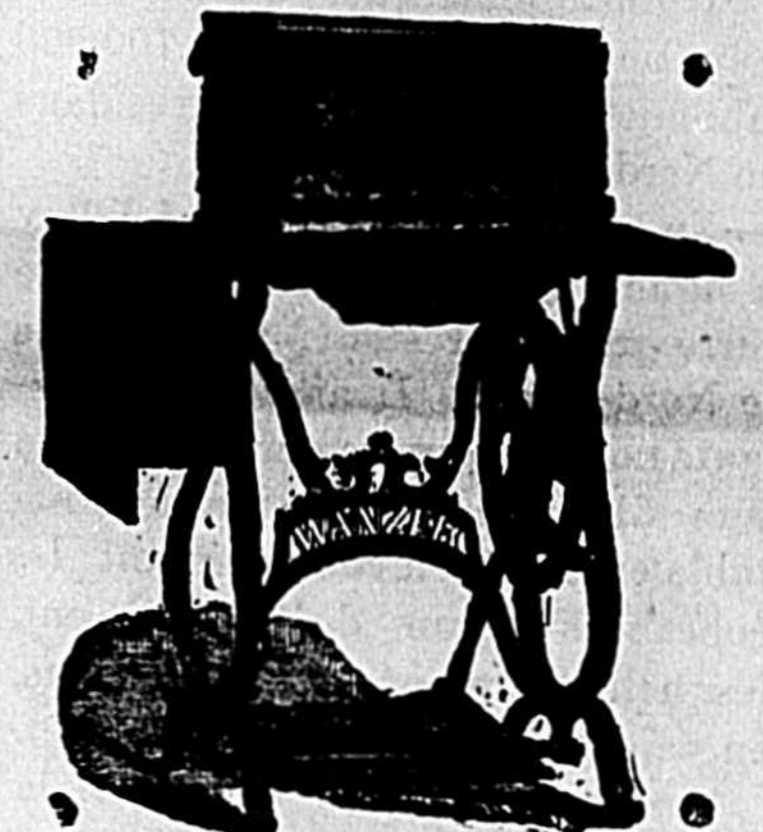
Avoine..... 0 35 à 0 60

Sarrasin..... 0 60 à 0 90

Lin..... 1 00 à 1 70

Mil..... 2 00 à 2 00

Grande Victoire



No. 194

Rue Notre Dame

TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération et l'étendue de l'ouvrage.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir broder (braider), ourler poser des bordures à plisser.

U. P. BUREAU & CIE, AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs, — Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différentes fabriques, et sans vouloir décevoir aucun autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée.

Des deux machines que vous nous avez vendues, nous remarquons que la WANZER fait la plus grande somme d'ouvrage, et cependant elle ne fait aucun bruit, et peut être facilement conduite par qui que ce soit.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous souhaitons le succès que vous méritiez.

SEUR SAINTE-LEOCADIE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile à brûler, Huile navette pour tous les différents sortes de machines à coudre.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Références de St. Maurice. — O. Car Du bois, cordonnier.

Références des Vieilles Forges. — Antoine Loranger, Ovide Camirand Plouf Beau chemin, Elmroy Sayer.

Références de Beauport. — George Rheault.

Références de St. Grégoire. — Denis Bellevue, Isidore Bergeron, Gédéon Bergeron, Pître Charrois, Victor Houde, Dme Brulé, modiste, Banj. Prince, Noël Leblanc, J. A. Poirier.

Références d'Yamachiche. — Augustin Giguère, Alphonsine Lord.

Références de Nicolet. — Jean-Baptiste Brassard.

Références de St. Etienne des Grés. — Félix St. Ooge.

Références de St. Clément. — Dinan Bellevue.

Références de Maskinongé. — George Le Myre.

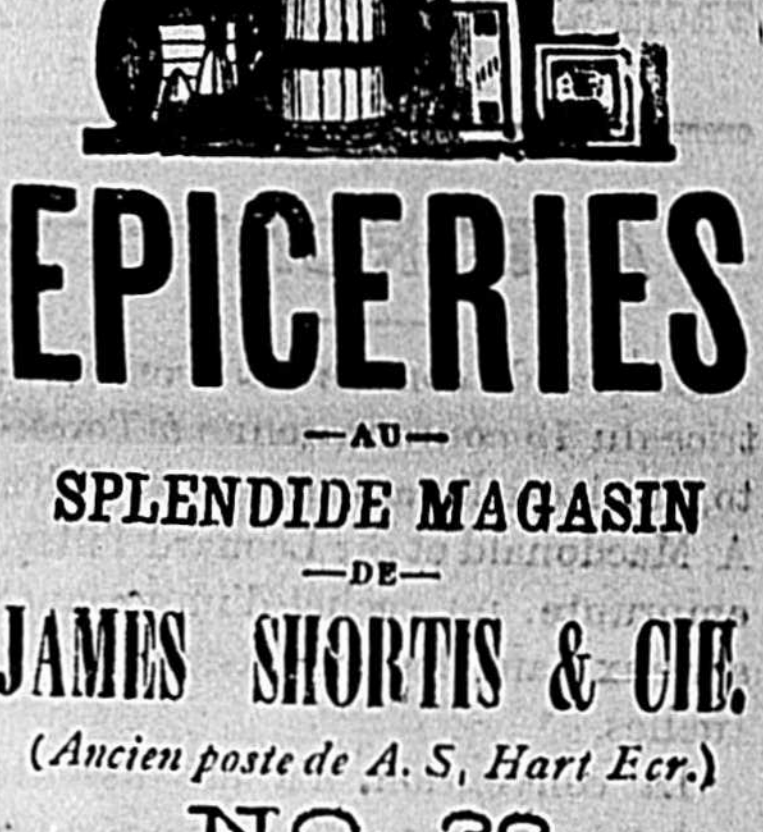
Références de St. Stanislas. — Jos Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière du Loup. — Dne R. L. Thérien, Capt. Garneau.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, des célèbres Manufactures Wanzer & Co, et Singer Canadien de Lawlor qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les certificats ci-haut, des personnes de cette ville et des paroisses environnantes, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui ont fait usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux moulins.

U. P. BUREAU & CIE, Agents I. N. DUROCHE, Agent Voyageur 27 juin, 1881.

ANNONCES



EPICERIES

SPLENDIDE MAGASIN

JAMES SHORTIS & CIE.

(Ancien poste de A. S. Hart Ecr.)

NO. 32

RUE DU PLATON

M. James Shortis, à l'avantageusement connu de tout le public de Trois-Rivières vient d'ouvrir ce magnifique poste de commerce le plus beau de Trois-Rivières, où il aura constamment en main l'assortiment le plus complet et le plus varié d'épicerie, vins et liqueurs de premier choix. On trouvera toujours à ce magasin, tout ce qui concerne la branche d'épicerie tel que:

Thé, Café, Sucres, Melasse, Fromages, Bière, Tabac, Grains, Fleur, Poisson, Fruits, Lard, etc., etc.

A des prix très-modérés.

Ann de vendre au plus tôt le fonds de magasin de M. Hart, MM. Shortis venant d'ici à un mois, une grande variété d'articles de choix et de bonne qualité, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

N'oubliez pas de faire une visite à ce magasin.

N. B. — Les personnes de la campagne sont invitées à aller à ce magasin en venant en ville pour faire leurs achats d'hiver.

JAMES SHORTIS & CIE. Epiciers

Trois-Rivières, 23 Nov. 1881.—1 a

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, à l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Loat, au-dessus de la Banque Hochelaga. M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très-réduits.

N'oubliez pas le No. 175, rue Notre-Dame.

Trois-Rivières, 26 avril 1882.—3m.

SIROP DES ENFANTS

PREPARE PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Oedème, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, tel que: Oedème, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

HE. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. G. RIBAUD, M. D., Professeur d'Anatomie.

P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale.



TROIS-RIVIERES 25 Sept. mbre 1882

A TORONTO.

La grande convention conservatrice du 13 courant, tenue à Toronto, et à laquelle assistaient Sir John A. Macdonald et Sir Leonard Tilley, emprunte un cachet d'importance sérieuse dans les circonstances actuelles.

La convention n'a été dissoute qu'après avoir passé douze résolutions qui résument toute la politique du parti conservateur, tant au local qu'au fédéral.

On y expose également sous son vrai jour la conduite du cabinet de M. Mowat, qui, tout en s'intitulant le gouvernement de la réforme, ne laisse pas cependant que d'être le ministre le moins libéral du monde.

Voici en résumé la liste des griefs accumulés contre lui dans les résolutions dont nous venons de parler.

Pour des fins exclusivement de parti, le trésor d'Ontario est mis à contribution.

Les droits privés sont méconnus, à preuve le fameux bill des cours d'eau.

La politique du gouvernement sur la question des frontières est dangereuse et vexatoire, et c'est ouvertement qu'il conspire contre la politique nationale du gouvernement fédéral.

Au lieu d'étendre la décentralisation administrative, le gouvernement de M. Mowat s'empare des prérogatives exercées jusque là par les municipalités, dans le seul but d'augmenter son patronage et de convertir le service civil en un eugin électoral.

Les forêts sont mal administrées et les limites à bois sont livrées aux spéculateurs sans le consentement de la législature.

Les dépenses publiques se sont accrues d'une façon alarmante, tandis que le montant des revenus reste stationnaire.

L'on sait avec quel enthousiasme la presse libérale de notre province parle de nos voisins d'Ontario. Il ne se passe pas de semaines qu'on nous cite comme un modèle à suivre le gouvernement de M. Mowat; pour nos adversaires c'est le type réussi de la sagesse politique. Or, il a été démontré à la dernière convention que les dépenses de cette province ont plus que doublé depuis 1871, et les dépenses, dites courantes, ont été couvertes pour la majeure partie à même le fonds capital.

Les surplus accumulés durant les années passées n'existent plus et la position devient tellement tendue, qu'on parle ni plus ni moins de la taxe directe en expectative dans un avenir très-rapproché.

Cet état de choses contraste étrangement avec les résultats de la politique nationale. A ce sujet, Sir Leonard Tilley a prononcé un discours fort encourageant à la convention du 13 courant. Le ministre des finances a annoncé que depuis trois ans, le stock des banques s'est accru de 80 millions de piastres.

Les dépôts dans les banques depuis deux ans ont augmenté d'un million par mois et d'un demi-million par mois dans les caisses d'épargne.

Le chemin du Pacifique se construit de 8 à 4 milles par jour.

Les surplus dans le trésor fédéral depuis trois ans, sont de 15 millions

de piastres, la circulation des billets de la Puissance est de 6 millions et demi.

Cette circulation ne coûte pas un denier au gouvernement, puisque ce n'est que du papier-monnaie émis. D'où il résulte que nous avons eu, y compris les surplus, 21 millions sans avoir recours aux emprunts destinés à l'amortissement de la dette publique, au chemin du Pacifique, à l'agrandissement des canaux, etc.

Il est à remarquer que les surplus ne comprennent pas \$1,700,000 obtenues de la vente des terres dans le Nord-Ouest.

En terminant, Sir Leonard Tilley a signalé les 70 millions d'acres de terre qui nous restent à vendre dans le Nord-Ouest. Il ajoute la consolante nouvelle que la dette publique sera diminuée d'une manière notable en 1885, en convertissant les échéances d'alors de 5 pour cent, lesquelles se montent à 35 millions, en valeur de 4 pour cent d'intérêt.

Comme on peut le constater, la perspective est assez riante et s'accorde parfaitement avec ce qui nous avait été promis par nos amis maintenant au pouvoir.

Requiescat in pace.

M. France Désaulniers, député par accident du comté de St. Maurice à la Chambre locale, continue à se mousser dans Le Messager de Nicolet, dont il est le principal collaborateur, comme on le sait. Il se permet même de répéter sa vieille ritournelle de chercheur de place à l'adresse de M. Bruno Duval, qui ne s'en portera pas plus mal, Dieu merci.

Le truc est usé et l'accusation manque de sel attique, ce qui est du reste complètement ignoré dans ces parages.

Nous avons fait voir ce qu'était M. Désaulniers comme homme public, nous avons démontré par la publication de sa lettre ce qu'il était comme journaliste; tous nos lecteurs comprendront maintenant — et nous en saurons gré — de ne pas continuer une polémique qui serait tout à l'avantage de M. Désaulniers puisqu'elle aiderait à le mettre en relief, ce qu'il n'a jamais été capable de faire par lui-même.

Nous avons aidé un peu à la réputation d'étoile de première grandeur que possède M. Désaulniers, dans le parti, par nos articles de l'automne dernier, mais nous assurons une fois pour toutes que, malgré le talisman du brillant député de St. Maurice, nous ne reviendrons de sitôt à la charge.

Comme nous l'annoncions dans un précédent numéro, nous laissons M. Désaulniers, député de St. Maurice, dans la quiétude dont il a si grand besoin. Le lecteur qui n'aime pas les personnages ennuyeux et les individualités somnolentes, nous en sera reconnaissant.

Touchante Cérémonie.

Il nous a été donné hier soir d'assister à une cérémonie des plus touchantes, celle de l'abjuration au protestantisme d'une de nos trifiennes les plus distinguées, mademoiselle Caroline Perry.

Dès six heures et demie, la foule avait envahi la Cathédrale pour jouir d'un spectacle aussi intéressant que nouveau parmi nous.

C'est M. le Grand Vicairé Caron qui a présidé la cérémonie, assisté du Révd. M. Clontier. M. le Grand Vicairé a servi en même temps de parrain à la néophyte avec Mme Juge Bourgeois pour marraine.

Mlle Joséphine Genest assistait aussi la personne nouvellement baptisée en qualité d'amie et pour aider à la cérémonie.

L'officiant commence par questionner la néophyte sur les dogmes de notre sainte religion et lui commande de répondre si elle y croit. Melle. Perry, agououillée au bas

chœur entre sa marraine et son assistante, tenant un cierge allumé, emblème de la force de ses croyances, a répondu d'une voix ferme à toutes les questions.

On procède ensuite à l'auguste cérémonie du baptême, sous condition. Tout le nombreux clergé qui remplissait le chœur s'est formé en procession pour se rendre aux fonds baptismaux, en arrière de l'église. Immédiatement après l'officiant, venait la catéchumène et sa marraine.

Inutile de décrire ici la cérémonie qui tout le monde connaît. Qu'il suffise de savoir qu'aussitôt après la purification et l'application des saintes huiles, la procession se remit en marche et revint au chœur dans le même ordre.

C'est alors que l'on fait revêtir à la catéchumène le long voile blanc, emblème de son innocence, et que la cérémonie se termine par un salut solennel et le chant du Te Deum.

A l'orgue, la musique ne laissait rien à désirer. Au début de la cérémonie, le chœur de "l'Union Musicale" a chanté le Veni Creator, au salut un O Salutaris de Werner et un Tantum Ergo de Boassar. Inutile d'ajouter que ces morceaux ont été bien rendus.

La cérémonie dont notre cathédrale a été le théâtre hier soir a vivement ému les personnes qui ont eu l'avantage d'y assister, et quand s'est fait entendre le nombreux chœur de l'Union soutenu par les majestueux accords de l'orgue chantant louanges à Dieu dans ce sublime cantique du Te Deum, nous avons vu plus d'une larme dans les yeux des spectateurs.

La cérémonie commencée à sept heures ne s'est terminée que vers neuf heures.

LA PATRIE.

Réponse à La Patrie au prochain numéro, faite d'espace aujourd'hui.

ACTUALITES.

Les élections générales auront lieu vers la fin d'octobre, dans l'île de Terre-neuve.

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, doit partir pour Rome le 7 octobre. Sa Grandeur ne reviendra en Canada que le printemps prochain.

Le Pionnier de Sherbrooke annonce à ses lecteurs qu'il agrandira bientôt son format. Nos félicitations à notre excellent confrère.

Le système de communication télégraphique avec le Golfe St Laurent proposé il y a quelque temps par le Dr Fortin M. P. est devenue un fait établi. La Compagnie télégraphique Great North Western d'après un arrangement avec le Gouvernement vient de compléter la ligne jusqu'à Betsimis, et il y a maintenant des bureaux à Portneuf, Sault au Cochon, et Betsimis.

Il n'y a aucun doute que cette ligne sera d'un grand avantage à la navigation si dangereuse sur ces côtes.

La bénédiction de la nouvelle église de St-Ubalde, comté de Portneuf, doit avoir lieu jeudi prochain, le 28 du courant.

On a discuté, mardi de la semaine dernière, à Montréal devant le juge Jetté l'application qu'ont faite les Compagnies d'Assurances, pour ne pas payer les taxes récemment imposées sur elles, par le Gouvernement.

L'hon. A. Lacoste C. R. et l'hon. L. R. Church C. R. représentaient le Gouvernement, et MM. W. H. Kerr C. R., E. Carter C. R. et l'hon. M. R. Laflamme représentait les Compagnies.

MM. Kerr, Carter et Laflamme ont plaidé que le Gouvernement n'avait pas le pouvoir d'imposer cette taxe, et que conséquemment son imposition était illégale. MM. Lacoste et Church ont répliqué que cette taxe, était une taxe directe et dans ce cas, parfaitement légale.

La Cour a pris la question en délibéré.

La mort continue son œuvre et bientôt nous n'aurons plus que le souvenir de cette génération d'hommes vaillants, qui inaugurèrent en Canada le régime du gouvernement responsable.

Le parlement canadien de 1844 ne comptait plus que deux représentants dans la Chambre des Communes actuelle, et par le décès de M. Lanthier, que nous avons annoncé déjà, il n'en reste qu'un seul, Sir John Macdonald.

Des membres du parlement élus en 1854, il n'y a plus que MM. Bourassa, Daoust et Désaulniers, qui soient encore représentants du peuple.

Le parlement de 1857 ne compte dans les Communes actuelles que Sir Hector Langevin, les honorables John Carling et J. H. Pope.

Les autres membres des Communes, qui firent partie du parlement avant la confédération, sont :

M. Rykert, élu en 1860; MM. Blanchard et Mackenzie, élus en 1861; M. Alonzo Wright, élu en 1862; L'honorable M. Geoffrion, MM. Pisonneault et Thompson, élus en 1863.

L'hon. F. X. A. Trudel vient d'interposer une poursuite au montant de \$6,500 contre le Dr. L. B. Durocher, pour services professionnels rendus dans la cause de l'Université-Laval.

Voici quelle serait la moyenne de la vie parmi les différentes classes de gens, au Massachusetts, d'après une statistique officielle :

Table with 2 columns: Profession and Average Age. Includes Juges (65), Agriculteurs (64), Banquiers (64), Officiers publics (67), Prêtres (56), Marchands (51), Médecins (51), Bouchers (58), Charpentiers (49), Maçons (48), Voyageurs (46), Tailleurs (44), Peintres (43), Mécaniciens (43), Editeurs (40), Musiciens (39), Pharmaciens (39), Professeurs (34).

La donnée est intéressante à étudier, comme tout ce qui touche à un sujet aussi vital. Ceux qui, parmi nous s'occupent de statistique pourront, s'ils le désirent, établir des comparaisons entre le Massachusetts et la province de Québec.

Voici la dépêche que le comte de Kimberley a transmise au marquis de Lorne, au sujet de la société royale du Canada :

Downing Street, 22 août 1882.

MILORD,

J'ai soumis à la Reine les dépêches de Votre Seigneurie Nos 50 et 202, du 9 mars et 18 juillet, respectivement, ainsi que le mémoire qui accompagnait la dernière dépêche et il m'a été enjoint de vous informer que Sa Majesté permet gracieusement que la société récemment organisée pour l'encouragement des sciences et de la littérature en Canada, soit intitulée la " Société Royale du Canada."

Vous voudrez bien communiquer à qui de droit la décision de Sa Majesté.

J'ai, etc., KIMBERLEY.

Des inondations désastreuses viennent d'avoir lieu dans le Tyrol. Plusieurs villes ont été presque détruites et les communications par chemin de fer ne pourront être reprises d'ici à un mois, car les voies ont beaucoup souffert. La pluie continue à tomber.

Le navire de guerre anglais Phoenix, naufragé à l'île du Prince-Edouard, est considéré comme totalement perdu. L'équipage et les officiers sont revenus à Halifax à bord du Northampton et on s'occupe activement de sauver le plus de matériel possible. Le capitaine du Phoenix va passer en cour martiale à son arrivée en Angleterre.

Les notaires de Montréal ont tenu une assemblée, mercredi, au palais de justice de cette ville. L'assemblée a voté des remerciements aux journaux qui ont défendu le corps des notaires contre les insultes qu'il avait reçues à l'occasion de l'affaire Hunter. Elle a résolu en même temps de tenir une enquête au sujet de cette affaire, puis elle a protesté contre cette partie du rapport de la codifi-

cation où il est recommandé d'enlever aux notaires le droit de présider les assemblées de parents pour la nomination de tuteurs, de curateurs, etc. Enfin, elle a résolu de fonder une association des notaires du district de Montréal, qui devra tenir des séances régulières.

M. le commandant Raiwson, remarquable pour sa bravoure à Tel-El-Kébir, et mortellement blessé à cette bataille vient de mourir. Il était le frère du Rév. M. Raiwson, ministre à la cathédrale Anglaise, à Québec.

Une machine à vapeur dont on se servait pour décharger le lest du navire Queen of the North, arrivé à Québec, venant de Londres, a fait explosion; vendredi soir, vers cinq heures. Charles Anderson qui conduisait la machine a été tué sur le coup et trois autres marins ont été plus ou moins grièvement blessés.

Il y aura de grandes courses à Sherbrooke, les 3 et 4 octobre. Les prix offerts atteignent le chiffre de \$1,400.

Vendredi soir des voleurs se sont introduits avec effraction dans le bureau de Poste de Campbellton, ont réussi à ouvrir le coffre de sûreté et ont décampé ensuite sains et saufs, avec tout ce qu'il contenait.

Recherches faites, on est arrivé à la conclusion que les coquins étaient des étrangers à la localité. On les croit dans les bois aux alentours de Carleton.

La reine a approuvé la nomination de M. Camille Jansseu comme consul général au Canada, pour la Belgique; il devra résider à Québec. Elle a aussi approuvé la nomination de M. J. Robert Peachy, comme consul général de la Bolivie, à Outaouais.

Une foule immense, dit la Patrie, encombra l'église Notre-Dame, à l'occasion du sacre de Mgr. Lorrain.

Mgr de Montréal présidait à la cérémonie, assisté de Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa et de Mgr. Wahhams, évêque d'Odgersburg.

Or comptait dix évêques, entre autres Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, et Mgr. Goësbriand, de Burlington, Vermont.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Racine, de Sherbrooke.

Cette cérémonie d'un caractère imposant a duré plus de trois heures. Il n'y en a pas eu de semblable à Montréal depuis le sacre de Mgr Fabre, en 1873.

Le père, la mère de Mgr Lorrain, et la plus jeune de ses sœurs, assistaient à la cérémonie dans la tribune de l'épître.

Nouveau Dr. Tanner.

Une fille prétend n'avoir pris aucune nourriture substantielle depuis trois mois. — Les médecins sont à quia!

Monsieur le Rédacteur,

On a déjà vu et l'on voit encore, à Trois-Rivières et ailleurs, des personnes jouissant en apparence d'une bonne santé et cependant atteintes d'une maladie grave et même incurable, étant pour ainsi dire, hors de la portée de toute la science médicale. Un de ces cas étranges dont je viens de lire le récit dans le Richmond Guardian du 22 sept. courant, me porte à en faire la traduction, afin de le soumettre aux hommes de l'art et à tous vos lecteurs en général.

Voici donc ce que ce journal dit à ce sujet :

" Les gens dans Louis Nord, in North St. Louis (l'endroit n'est pas autrement désigné) s'occupent actuellement d'un cas remarquable qui, si les détails sont vrais, surpasse celui du Dr. Tanner, sous le rapport du jeûne.

" Philippina Trengel demeure avec son frère, au No 919, Rue Brooklynn. Elle dit, et ses amis soutiennent ses allégations, qu'il y a eu trois mois lundi dernier qu'elle n'a pris aucune nourriture solide.

" Durant tout ce temps, elle n'a goûté aucune autre chose que des liquides, et elle n'a pas même pu

les garder dans son estomac en aucune manière.

" Un correspondant dit qu'il a été voir cette personne aujourd'hui. Elle est grande, mince, avec des yeux noirs, les yeux enfoncés et d'un teint extrêmement pâle. Elle est un peu fluette, mais non pas aussi maigre qu'on pourrait le présumer. Elle dit qu'elle a âgé de vingt-six ans. Quand le correspondant lui parla de sa maladie elle sourit et dit : " Oui, je suis assurée que c'est une maladie remarquable. Les docteurs disent qu'ils n'ont jamais entendu parler de rien de semblable." En réponse à une question elle dit qu'il y avait eu juste trois mois lundi dernier qu'elle n'avait pu prendre aucune nourriture.

" Depuis ce temps, elle n'avait pu prendre une parcelle de nourriture solide et n'avait aucun désir d'en manger.

" Quelquefois elle boit beaucoup d'eau, et de temps à autres, trois ou quatre tasses de café à la fois.

" Elle dit que dans les commencements elle buvait beaucoup de lait, parce que les médecins le lui avait recommandé, mais c'était inutile, dit-elle, puisqu'elle ne pouvait rien garder dans son estomac, pas même pendant une minute.

" Elle ajouta qu'elle se sentait si faible qu'elle n'était pas sortie de la maison depuis quelque temps, mais que cependant elle n'était pas si faible qu'on pourrait le supposer.

" Un des médecins qui l'avait soignée, dit-elle, avait essayé d'introduire de la nourriture dans son estomac avec un tube, mais elle ne pouvait pas garder ces aliments.

" D'autres médecins avaient aussi tenté la même chose, mais son estomac renvoyait tout immédiatement.

" Le Dr. C. S. Daner, l'un des médecins qui a suivi cette maladie, dit que c'est un cas très-remarquable et qu'il n'a jamais entendu parler d'un cas semblable auparavant.

" Il dit que cette femme avait été sous ses soins durant quarante jours et qu'il n'avait pu se rendre un compte satisfaisant de cette maladie, mais qu'il pensait que sa cause probable était un rétrécissement et même une obstruction complète de l'orifice pylorique de l'estomac.

" Il est d'avis que cette fille doit mourir bientôt, attendu qu'elle affaiblit graduellement. Il pense qu'on ne peut rien faire pour elle."

Notes Locales.

Nous regrettons d'apprendre que la santé de l'hon. M. Proulx cause la plus vive inquiétude à ses amis. Il avait semblé gagner des forces, mais depuis quelques jours une rechûte a eu lieu.

L'hon. M. Wurtele, trésorier de la province, était en cette ville samedi dernier.

L'hon. Dr. Ross était en cette ville aujourd'hui.

Sa Grandeur, Mgr. Lafêche, a donné le sermon hier à l'église paroissiale.

A la cathédrale, c'est le Révd. M. Legris qui a prêché. Le prédicateur a dénoncé la mise en circulation de certaines prières imprimées qui ne sont pas revêtues de l'approbation nécessaire.

L'assemblée des contribuables de la paroisse, a eu lieu hier à l'issue de la messe à l'église paroissiale. Il a été décidé, à l'unanimité des personnes présentes, de faire réparer cette église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sa Grandeur, Mgr. Lafêche, qui a présidé, aux délibérations, demande une somme de \$5,000.00 pour mener les réparations à bonne fin. Cette somme sera prélevée par le moyen de souscriptions volontaires. Des collecteurs dans chaque quartier recueilleront l'offrande des paroissiens.

Les travaux cependant ne commenceront que le printemps prochain.

Demandez le Sirop des Enfants du Dr. Coderre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance.

" Durant tout ce temps, elle n'a goûté aucune autre chose que des liquides, et elle n'a pas même pu



# Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

## Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

### NO. 10, RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

**Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.**  
Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

### FOR SALE.

THIS SALE IS POSTPONED UNTIL Tuesday, the 12th September next, (if not previously disposed of) the following belonging to Estate of B. Bennett & Co, IN THE CITY OF THREE RIVERS.

Cadastral No. 715. The vacant lot forming the corner of the Fleuve and St. Antoine Streets, containing six thousand five hundred and twenty-five superficial feet. English measure (6,545).

Cadastral No. 727. The deep water wharf known as "Quai Gilmour," Rue du Fleuve, containing ten thousand two hundred and thirty-eight superficial feet English measure (10,238).

Cadastral No. 591. The lot on Rue du Fleuve with Two Brick Houses, and yard and Stables in rear. The basement flat of one of these houses is fitted up as an Office.

Cadastral No. 1,635. The large Wooden Frame Building, used as a Curling Rink, fronting on DeNiverville Street, containing thirteen thousand and thirty-seven superficial feet, English measure (13,037).

Cadastral No. 769. The vacant lot fronting on Hart Street, containing four thousand one hundred and forty superficial feet, English measure (4,140).

Cadastral No. 2131. The vacant lot forming the corner of Notre-Dame and St. François Xavier Streets.

Cadastral No. 586. The undivided half of a Beach and Deep Water Lot.

Beach Lot contains 3,911 sup. ft. E. measure Deep Water Lot 48,615 do do

Total..... 80,526 sup. ft. E. measure.

IN THE SEIGNORY OF CAP DE LA MAGDELEINE. MONT CARMEL.

Ranges.

St. Flavien North, Lots Nos. 70, 73, and part of 79 and 80, about..... 130 arpents

St. Flavien South, Lots Nos. 36, 99 and 100, containing about..... 100 "

St. Louis North, Lots Nos. 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 93, 97, 99, containing about..... 600 "

St. Louis South, Lots Nos. 23, 72, 97, 98, containing about 240 "

St. Michel North, Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 52, 54, 67, 70, 71, 72, 73, 78, 85, 87, 88, 89, containing about..... 1,140 "

St. Michel South, Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 28, 29, 30, 31, 32, 33, 56, 57, 62, 67, 70, 72, 73, 78, 81..... 1,074 "

St. Mathew North, all the mining rights in Lot No. 40.

St. Mathew South, Lots Nos. 32, 53, 55, 56, 57, 60, 77, 84..... 300 "

IN THE SEIGNORY OF BATISCAN.

Lot Nos. 22, South East 323, 324, 141 " IN THE TOWNSHIP OF DULSTRODE.

8th Range Lot No. 21 containing 200 "

IN THE COUNTY OF NICOLET.

St. Monique, Range St. Joseph, Cadastral No. 502, containing..... 60 "

IN THE COUNTY OF DRUMMOND.

Township Simpson, 12th Range, Lots Nos. 15, 23, containing 400 "

All further information about these properties can be had on application to S. J. BENNETT, Agent, 113, St. Peter Street, Quebec

June 12th, 1882.—3 m.

BENJ. F. GRAFTON. STORY B. LADD  
H. ALBERT E. PAINE.

Co-adjoint Commissaire des Patentes

## PATENTEE

PAINE, GRAFTON & LADD,  
Procureurs et Solliciteurs de Patentes Américaines et Étrangères

412 CINQUIÈME RUE, WASHINGTON, D. C.

Pratique la loi pour les patentés dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des États-Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une estampille pour payer le port.

10 9-90.

### Commission du Havre DE TROIS-RIVIERES.

**AVIS PUBLIC**

est par le présent donné, que la Commission du Havre de Trois-Rivieres installée conformément et en vertu d'un acte de parlement passé dans la 45e année du règne de Sa Majesté et intitulé: "Acte concernant les améliorations et l'administration du Havre de Trois-Rivieres" et d'un ordre en Conseil, daté du 26 du mois de juillet de la même année.—Se compose de

MM. SEVÈRE DUMOULIN, Président  
ALEX. BAPTIST, Commissaire  
P. E. PANNETON, "  
JAMES McDOUGALL, "  
F. X. BELLEFEUILLE, "  
GEORGES BALCER, Secrétaire-Trésorier.

Trois-Rivieres, le 14 Août 1882.

### T. BLOUIN & Cie MARCHANDS DE CUIR

—ET DE—  
Fournitures pour les Selliers et les Cordonniers  
EN GROS ET EN DE TAIL.  
(Ancien magasin de feu M. Michel Caron)  
TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont en main un assortiment complet de Cuir Rouge et Noir de première qualité, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, à des prix qui défient toute compétition.

Aussi: BOTTES SAUVAGES, Rouges et Noires, Harnais de toutes descriptions. De même que LAINE de l'Australie et du Printemps, au plus bas prix du marché.

M. T. Blouin & Cie achètent les Peaux vaches au plus haut prix du marché.

Les articles manufacturés, ci-dessus décrits, sortent de la manufacture de M. T. Blouin & Cie, située près des Ponts du St-Maurice.

Une visite est respectueusement sollicitée.

T. BLOUIN & CIE.  
Trois Rivieres, 10 Juillet 1882.—3 m.

**Chambres à Louer.**

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il peut disposer de quatre chambres spacieuses, deux au premier deux au second, qu'il louera à très bonnes conditions.

Les chambres d'en bas et le poste seraient convenables pour une épicerie.

S'adresser chez  
BENJAMIN BEAUMIER,  
101 Rue St. François-Xavier.  
Trois-Rivieres, 12 Juillet 1882.—2 m.

**PHI. GRAVEL**  
Courtier de Louage  
TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des États-Unis qu'on voudra bien lui confier.

Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.

PHI. GRAVEL.  
Trois-Rivieres 14 déc. 1881.

**ON DEMANDE**  
Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur



### Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DE NORD Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P. M.	12 30 P. M.
Yamachiche		
Rivière-du-Loup		
Mashinongé, pesthère et Soré		
MALLE DE NOIR. Québec, Montréal et Ottawa.	8 00 A. M.	8 00 P. M.
PAR GRAND TRONC		
États-Unis	9 30 A. M.	12 30 P. M.
St. Grégoire		
Nicet		
La Baie		
Artabaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD Section Est		
Québec et Est	1 20 P. M.	5 30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Pêrte etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A. M.	11 00 A. M.
Gentilly		
St. Pierre les Becquets		
St. Jean D. C. et la Rivière		
St. Maurice	12 Midi.	1 M
St. Geneviève		
St. Narcisse		
St. Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Shawenagan		
Valmont		

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5 30 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être maffées 15 minutes avant le départ de chaque malle

C. K. OGDEN,  
Maître de Poste  
Trois-Rivieres 8 Décembre 1881.

**A tous ceux que ceci peut intéresser**

Ceci est pour certifier que j'ai examiné le Band Imp. ale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit.

1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps.

2. Qu'elle empêchera l'capture du descendant.

3. Qu'elle peut-être portée sans inconvénient le jour ou la nuit.

4. Qu'elle a été ajustée sur une capture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public

E. FERNON, M. D. M. C. C.  
14 Juin 1878 x 4

**Le Prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE.**

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la structure, et ses talons distingués ont été recommandés de succès.

Sa longue et honnête expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais fait l'usage de la remède a été appliqué à temps.

A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale au Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

HAMILTON, 13 Juillet 1878.  
14 Juin, 1878 x 14 Août.

### EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL  
Marchand de Gros et de Détail.  
RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en main un assortiment complet et varié d'épicerie, VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'en couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL,  
Marchand-Epicier.  
Trois-Rivieres, 30 janvier, 1882.

### PHILIPPE LEFEBVRE BARBIER-COIFFEUR

(Successor de M. Chs. Dion.)  
NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.

On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.

Trois-Rivieres, 1er Avril 1882.—1a.

### A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.

CONDITIONS FACILES

1. Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

2. Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons granges et autres dépendances dessus.

3. Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Eiles.

4. Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

5. Une terre située en la paroisse de Trois-Rivieres, fleuve St. Marguerite, contenant quatre vingt arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois debout, appartenant ci devant à M. Joseph Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et Cie à Trois-Rivieres, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de bois

**DISSOLUTION DE SOCIETE.**

La société ci-devant existant entre les soussignés, comme avocats, procureurs et solliciteurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant.

I. L. CLAIR,  
M. HONAN.  
Trois-Rivieres, 24 avril 1882.

### ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS  
AVOCAT,  
(Ci-devant Magistrat de District)  
TROIS-RIVIERES.  
Bureau: Rue St. Joseph, No 23;  
Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No 95  
CONSULTATIONS: A Domicile, de 7 à 9 h. P. M., 6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER,  
AVOCAT  
No. 31 Rue des Champs.  
En face du Palais de Justice  
TROIS-RIVIERES

HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M. à 5 heures P. M.  
2 février 1882.

JOSEPH EDOUARD GENEST,  
AVOCAT,  
ARTHUR T. GENEST  
ARPEUTEUR,  
Bureau: No. 19 Rue des Champs  
Trois-Rivieres, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS,  
AVOCAT,  
Bureau et résidence, rue Hart.  
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

H. G. MAILHOT,  
AVOCAT,  
Bureau: rue Bonaventure.  
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

R. S. CLONE,  
AVOCAT.  
Bureau: Rue St. Joseph  
Trois-Rivieres, 1er Mai 1882.

GERVAIS & GERIN,  
AVOCATS,  
Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Duvalin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada  
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU,  
AVOCAT,  
Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE  
AVOCATS,  
Bureau: No. 19 Rue du Platon  
Trois-Rivieres 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN,  
AVOCATS.  
Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice.  
MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN  
AVOCATS  
Bureau: Rue des Champs  
Trois-Rivieres, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,  
AVOCAT.  
Bureau: rue des champs, en face du Palais de Justice.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877

### ADRESSES D'AFFAIRES

S. DELOTTINVILLE,  
AVOCAT  
Bureau: Rue Bonaventure No. 8.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,  
AVOCAT  
Bureau et résidence, rue Bonaventure.  
Trois-Rivieres, 1er mai, 1877.

ALEXIS J. DESAULNIERS  
AVOCAT.  
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,  
Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

DR. H. THIÉRIEN,  
Bureau: Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Sénéchal.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER,  
NOTAIRE,  
Bureau: No 10 Rue Craig,  
Trois-Rivieres, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART  
NOTAIRE.  
Bureau: rue du Platon  
Trois-Rivieres, 1er mai 1881.

G. B. HOULISTON & CIE.  
COURTIERS,  
Bureau: Rue du Platon  
Trois-Rivieres, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE,  
Insp. (leur des Licences, Bureau: No. 28 Rue St. Joseph.  
Trois-Rivieres, 1er mai 1882

GEORGE BALCER,  
Importateur et Commissionnaire, coin rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

**A LOUER.**  
La maison No. 6 Rue St. Antoine.  
S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

**La Virilité**  
COMMENT PERDUE, COMMENT RECOURIR

Nous avons récemment publié une édition Du Dr. Culverwell's Celebrated Essay Océbre du Dr. Culverwell sur la guérison radicale et permanente (médicaments) de la débilité nerveuse, (l'incapacité Mentale et Physique résultant d'excès.

Prix: sous enveloppe cachetée, men 6 cents ou deux estampilles de poste.

Le célèbre auteur de cet admirable médicament chimique, depuis trente ans pratique heureusement, que des cas alarmants ont été radicalement guéris sans danger de remèdes internes ou l'application du bistouri, étant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, lequel tout patient n'importe sa condition peut se guérir lui-même radicalement à marche.

Tous devraient prendre communément de cette annonce.

Adresser  
The Culverwell Medical Co.  
41 Ann. St., New-York  
Post-Office Box 450—10-10-81.